



REGARDS

SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

numéro **53** - OCTOBRE 2006



À LIRE

Le mot du Maire	2
Recensement des jeunes	2
On l'appelait Nanou	3
Forum Emploi-défense-Citoyenneté	3
Infos pratiques	3
Permanences des élus	3
Nouveaux arrivants	3
La vie de la commune	4
Déclarations de travaux	5
Le Carnet	6
Comptes rendus du conseil	7
Brèves	8
Permis de construire	8



LE MOT DU MAIRE

Bernard JOPPIN

Ce numéro de « Regards » est l'occasion de faire le point sur un certain nombre de sujets à l'occasion de la reprise des activités après la période des congés d'été.

COMMUNAUTÉ CŒUR D'YVELINES

La Communauté prend à son compte un certain nombre d'actions qui sont des obligations de la loi et ne sont pas souvent les plus gratifiantes.

- La collecte et le traitement des déchets ménagers,
- L'instruction des permis de construire et des déclarations de travaux,
- L'accueil des gens du voyage et les logements à caractère social,
- Un plan local de l'habitat et un schéma de cohérence territoriale.

Ces six actions sont indispensables et mobilisent beaucoup de notre temps. Mais peut être êtes vous de ceux qui pensent que : « Ce que nous espérons et attendons, ce sont des services nouveaux... sans augmentation des impôts locaux ! »

C'est bien cela qui rend notre tâche un peu ardue. Chacun sait qu'il n'y a aucune imposition supplémentaire au titre de la communauté. Cependant tout a un coût et nous nous employons à rechercher des ressources supplémentaires pour financer des services nouveaux.

Le premier projet innovant est un réseau de structures multi accueil pour la petite enfance (crèche-halte-garderie pour les 0-3 ans). Il en existe une à Beynes, une autre va être mise en travaux dès 2007 sur Saint-Germain-de-la-Grange et Thiverval-Grignon. Une troisième, pour Jouars-Pontchartrain, Villiers-Saint-Frédéric et Neauphle-le-Château, sera réalisée en 2008.

Une bonne nouvelle : la commune de Villiers-Saint-Frédéric rejoint Cœur d'Yvelines à compter du 1^{er} janvier 2007. Cette ville travaille avec nous depuis quelques mois sur plusieurs points : crèche – halte garderie, PLH intercommunal et schéma de cohérence territoriale. Le périmètre communautaire sera plus pertinent et l'impact financier sera largement positif. Ce choix de Villiers-Saint-Frédéric a été mûrement réfléchi et c'est un signe fort que notre communauté a un avenir bien prometteur. Souhaitons la bienvenue au septième membre de Cœur d'Yvelines !

GENS DU VOYAGE

Le bureau de Cœur d'Yvelines a été reçu début juillet par Monsieur de Lavernée, notre nouveau Préfet. Nous avons eu la satisfaction d'avoir un interlocuteur attentif. La décision d'une aire de grand passage située sur le terrain militaire (presque en totalité sur Beynes) est définitive. En ce qui concerne l'aire permanente de vingt places, nous poursuivons les discussions avec la Préfecture.

VIDÉOSURVEILLANCE

Deux dispositifs ont été mis en place au parc de stationnement de la mairie et donnent satisfaction : les vols ou dégradations y ont pratiquement cessé. En revanche, sur la place du Jeu de Paume le dispositif doit être revu. Attendons un peu pour en voir les effets.

TRAVAUX ROUTE DE SAINT GERMAIN

Au moment où « Regards » vous parvient, les travaux sont en voie d'achèvement. Le Conseil municipal regrette que ces travaux n'aient pu être effectués durant l'été et vous présente ses excuses pour la gêne occasionnée, mais il n'était pas possible de les repousser à l'été suivant.

D'autre part un aménagement du carrefour des Trois Communes va permettre une meilleure fluidité du trafic.

MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Un permis de construire doit être déposé pour la prochaine crèche – halte garderie à côté de l'hôpital de Pontchartrain. Cela nécessite une modification du Plan d'Occupation des Sols pour les parcelles qui supporteront cet équipement. C'est l'objet d'une enquête publique dont vous avez récemment reçu l'avis et dont vous trouverez à nouveau le texte dans ce numéro.

ANTENNES DE TÉLÉPHONIE MOBILE

La plupart des antennes installées sur le château d'eau ne sont plus utilisées depuis plusieurs semaines et ont été démontées à la fin août. Cela répond à une forte demande des parents d'élèves. En outre, il va être possible d'envisager un aménagement des abords de

l'école Émile Serre. Dans un premier temps, un des locaux techniques dédiés aux antennes sera mis à disposition de l'école et les autres seront probablement détruits

FOYER ÉDUCATIF JEAN COTXET

Les locaux de cette structure d'accueil étaient bien loin de répondre aux normes de qualité et la mise en sécurité devenait problématique. Après de nombreuses et longues négociations, le Conseil Général a décidé de prendre en compte la restructuration de ce foyer. La première tranche de travaux est maintenant terminée. La commune avait accordé un passage pour les engins de chantier sur les terrains communaux situés au carrefour de la rue Saint Nicolas et de la rue des Soupirs. Après cette première tranche, nous pouvons étudier l'utilisation des parcelles communales et le Conseil municipal a donné son accord pour l'étude de logements à caractère social sur ces terrains et sur la parcelle (rue Saint Nicolas) où étaient auparavant installés les ateliers communaux. Cela pourrait permettre la construction de onze logements.

RENTRÉE SCOLAIRE

En maternelle, une classe a été fermée alors que le nombre des enfants avait permis une cinquième classe l'année dernière. Par un effet logique, ce pic d'effectifs s'est reporté en primaire, ce qui a rendu nécessaire une huitième classe. Une structure modulaire a été installée au cours de l'été pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions.

A tous je souhaite une bonne rentrée 2006-2007.



RECENSEMENT DES JEUNES

Les jeunes gens et les jeunes filles doivent obligatoirement être recensés sur les listes militaires durant le mois de leur 16^{ème} anniversaire. Ils doivent se présenter au secrétariat de la mairie, munis du livret de famille et de leur carte nationale d'identité.

ON L'APPELAIT NANOU !

Ce prénom affectueux que ses Parents lui avaient attribué, Madame Lorieux l'a conservé tout au long de sa vie.

A 20 ans, sans obligation professionnelle, l'inaction lui pèse, c'est la guerre; bénévole, elle s'engage à la Croix Rouge. Elle veut servir, s'investir, être utile.

Plus tard, elle rencontre Michel Lorieux et se marie. Ils auront deux enfants qui feront le bonheur de leur vie.

Michel Lorieux se présente aux élections, est élu conseiller municipal, premier adjoint et maire de Neauphle, postes qu'il tiendra pendant de nombreuses années. Madame Lorieux trouvera une excellente occasion de s'investir en rejoignant ses amis déjà engagés dans l'action sociale au BAS de Neauphle, c'est là que je la rencontre en 1980 alors qu'elle dirige le service des aides ménagères à domicile, élu moi-même en 1983 et Vice Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) elle sera pour moi une collaboratrice précieuse et efficace autant qu'une amie. Le conseil municipal ayant décidé de créer une association du 3e âge dirigée au début par les conseillers et des membres du CCAS. Madame Lorieux se présente et est élue administrateur, plus tard elle est nommée secrétaire du Bureau, enfin en



1993 les membres du Bureau se désistant en sa faveur, Nanou est élue Présidente du Club des Aînés, déjà vieux de 10 ans.

Telle était Nanou, notre amie, avec ses qualités et ses défauts comme chacun et chacune d'entre nous. Elle avait un choix à faire dans sa vie, elle a choisi d'être utile et de servir. Mais il y avait autre chose de bien plus important dans sa vie : l'amour, l'amour de sa famille, l'amour de son village et de ses habitants. Elle a accompli jusqu'au bout la mission qu'elle s'était choisie.

Gardons le souvenir de cette Neauphléenne que nous aimions et qui nous aimait, Madame Lorieux pour les uns, Nanou pour les autres.

René Bouzerand

INFOS PRATIQUES

► Horaires d'ouverture de la Mairie :

- du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, avec permanence téléphonique jusqu'à 17 h,
- tous les vendredis, nocturne jusqu'à 19 h 30, sauf la dernière semaine du mois où la permanence du samedi matin sera maintenue, de 9 à 12 heures.

Le Service de l'Urbanisme sera ouvert aux mêmes horaires.

► **Téléphone :** 01 34 91 00 74

► **Télécopieur :** 01 34 89 57 20

► **Email :**
mairie.neauphle@wanadoo.fr

► **Site Web :**
www.neauphle-le-chateau.com

PERMANENCES DES ÉLUS

► MONSIEUR LE MAIRE INTERCOMMUNALITÉ CIRCULATION/POLICE

Bernard JOPPIN

Sur rendez-vous

► INFORMATION LOGEMENTS/COMMERCES

Nicole Girault - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► FÊTES/JUMELAGE ASSOCIATIONS/FLASH/COMITÉ DES FÊTES

Philippe Leblond - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► BÂTIMENTS - VOIRIE

Michel Faure - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► ÉCOLES - INTERGÉNÉRATIONS

Nicolle TESSON - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► URBANISME

Alain JUND

Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► FINANCES - DÉCHETS MÉNAGERS

André Salabert - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

LE FORUM EMPLOI-DÉFENSE-CITOYENNETÉ

aura lieu samedi 21 octobre à la Maison du Jeu de Paume à Neauphle le Château de 9h30 à 17h00.

Cette manifestation est destinée en priorité aux Jeunes de notre communauté de Communes «Cœur D'Yvelines» ainsi qu'aux communes de Monfort l'Amaury, Méré, La Queue les Yvelines, Vicq et Neauphle le Vieux Elle doit leur permettre de découvrir les différents Métiers de la Défense et rencontrer les représentants des Armées de Terre, de l'Air, de la Marine, de la Gendarmerie ainsi que ceux de la Sécurité Civile.

Au programme tout au long de la journée des stands métiers, une exposition de matériels avec des démonstrations, et l'après-midi de 14h00 à 17h00 des conférences-débats sur la Citoyenneté, sur la Défense Militaire et sur la Défense Civile.

Une exposition sur le Devoir de Mémoire à



quelques jours du 11 novembre permettra aux visiteurs de se rappeler ce que fut la première guerre mondiale pour leurs aînés.

Nous accueillerons par ailleurs la journée nationale des Réserves Militaires Opérationnelles.

Cette manifestation sera placée sous le patronage de monsieur Gérard Larcher Ministre délégué à l'emploi, au Travail et à l'insertion professionnelle des Jeunes.

L'inauguration du Forum aura lieu à 11h00.

Daniel Schaefer
Correspondant Défense

NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants dans la commune, peuvent, s'ils ne l'ont déjà fait, se faire inscrire au secrétariat de la mairie. Une visite du village sera organisée à leur intention début janvier (vous en serez prévenus ultérieurement). Elle sera commentée par notre historien, Marc Leroy, et suivie d'un pot de l'amitié.



LA VIE DE LA COMMUNE

LE BONHEUR D'APPRENDRE A L'ECOLE MATERNELLE «LES PETITES FRICHES» A L'ECOLE PRIMAIRE «EMILE SERRE»

Aux «Petites Friches» une classe a été supprimée et nous y accueillons 120 élèves répartis en 4 classes. La classe rénovée l'année passée reste disponible pour accueillir d'autres arrivants en 2007.

La rentrée superbement organisée par Mme Besson, la directrice de l'école s'est déroulée sans incidents. Mme Besson est aidée de ses institutrices : Hélène Le Folgoc, Sylvie Schlick, Nathalie Traver et Roselyne Sirvent (bienvenue à la nouvelle arrivée). Du côté administratif, Cécile Bouchez sera l'intermédiaire avec les services municipaux. Quatre ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés aux Ecoles Maternelles) assistent les institutrices: Sylvie Delaue, Valérie Morin, Colette Percheron, Chantal Ravenet.

L'arrivée à l'école Emile Serre est bien vécue par les petits, d'autant que de nombreuses relations existent entre les deux écoles, dont de jolies fêtes organisées par les associations de parents d'élèves... Je note, la fête de l'école des Petites Friches qui a réuni parents d'élèves et enseignants autour d'un superbe buffet et d'une exposition des travaux d'enfants.

La fête de l'école Emile Serre ne fut pas en reste avec une très belle exposition et une magnifique chorale, superbe et émouvante, menée par Mme Sylvie Lindron. Elle fut suivie d'un buffet impressionnant organisé par les associations. Quel bon moment, ponctué par la remise des dictionnaires aux élèves de CM2 qui quittent l'école primaire pour le collège.

La Mairie de Neauphle, toujours soucieuse du confort de ses enfants, a mis à la disposition de l'école, une 8^e classe. Il s'agit d'un bâtiment préfabriqué, doté tout de même d'une climatisation et meublé de matériels tout neufs. Coût environ 37 000 euros.

La rentrée s'est également bien passée chez les primaires grâce à la très bonne équipe enseignante dirigée par M. Oviève, à savoir : Mme Brière, Mme Cotonec, Mme Fisbach, Mme Lason (bienvenue à ces deux nouvelles venues), M. Lavyssière, Mme Lindron, Mme Seignebos, Mme Tournesac.

Notons au passage le voyage de cette année en Bretagne, «A la découverte du milieu marin», mené par Mesdames Tournesac et Cotonec. Très belle expérience

pour tout le monde. Bien entendu, comme à l'accoutumée, la Mairie a participé pour moitié au financement de ce voyage de même que pour les activités culturelles de l'année.

Un certain nombre d'initiatives sont prises pour améliorer le confort des enfants malgré leur nombre élevé. Deux services sont réalisés à midi et un soin particulier est réservé aux enfants de la classe des tout petits. Le bruit est en partie maîtrisé par l'instauration du chuchotement, mais aussi par la grande vigilance et le savoir faire de notre directrice, Stéphanie, qui rentre de congé maternité. Bienvenue au nouveau bébé !

L'équipe de la cantine et du centre de loisirs ne manque pas non plus de courage et d'initiative. Je les salue tous et leur rend hommage: Jocelyne Barteau, Yasmina Benhaddou,



Elisabeth Calmels, Evelyne Dez, Stéphanie Emery, Directrice, Adélaïde Lopes, Magalie Noto, Michèle Pillas, Laurent Spinassou. J'espère n'oublier personne.

L'effectif moyen de la cantine est de 190 à 200, dont 18 tout petits. Pour le centre de loisirs, le matin entre 35 et 40, le soir entre 70 et 80 dont 30 à l'étude. L'organisation au niveau du personnel est complexe et onéreuse.

Pour finir, je voudrais dire l'excellente communication qui existe entre les écoles, la municipalité, les parents d'élèves, les services de la cantine, les loisirs et les aides aux institutrices.

Nicolle Tesson
Adjointe chargée des Ecoles



LES MATERNELLES LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Comme chaque année les associations de parents d'élèves (G.I.P.E. & F.C.P.E.) se sont organisées pour vous divertir, tandis que l'équipe enseignante et les A.T.S.E.M. nous concoctaient une très belle exposition. Nous nous sommes donc tous retrouvés chapotés, le vendredi 23 juin, pour fêter ensemble la fin d'année. Nous tenions à remercier tous les parents pour leurs participations tant au buffet, bien garni, qu'à la tenue des stands, sans oublier la mairie pour sa contribution.



LES PRIMAIRES

Du côté des primaires, l'équipe enseignante, les associations de parents d'élèves (GIPE et FCPE) avec le formidable concours de tous les parents ont organisé une

petite fête de fin d'année.

Cette année s'est sur une estrade, que Mme Lindron et les enfants nous ont présenté le fruit de leur travail. Magnifique chorale qui a interprété entre autre : « Le soleil a rendez-vous avec la lune », « Le petit chaperon rouge » et bien d'autres chansons pour notre plus grand plaisir et le leurs.

Cette fin d'année scolaire a été marquée par le départ en retraite de Ginette, bien connue des enfants qui fréquentent cantine et périscolaire. Ses collègues, accompagnées par les enfants lui ont offert un magnifique bouquet de fleurs. Mme Calmels a également été mise à l'honneur pour avoir si bien repris la bibliothèque de l'école pour le plus grand bonheur des enseignants et des enfants.

Puis est venu le temps d'ouvrir l'excellent buffet. Ce moment chaleureux et très convivial, grâce à la participation de tous, s'est terminé en début d'après-midi.

Un grand merci à l'équipe enseignante et aux parents pour avoir su donner à ce moment un véritable air de fête, sans oublier Grand-Marnier qui participe chaque année à la convivialité de l'évènement.

CÀ S'EST PASSÉ À NEAUPHLE

LA FÊTE DU VILLAGE

A eu lieu le 20 mai avec pour thème la Bretagne.

Fête quelque peu perturbée par une mini tornade qui a obligé le démontage de la tente prévue Place de l'Eglise. Entre deux averses la troupe des danseurs de Maurepas a toutefois pu donner une représentation sur la place du marché, accompagnés par quelques Neauphléens qui se sont lancés dans la danse. Gros succès de tous les stands de produits locaux (bière, crêpes, jouets en bois ...).

Un dîner « breton » a réuni 180 participants à la MJP (météo oblige).

Merci aux commerçants de l'ANACTI dont ni la pluie, ni le vent n'ont pu entraver leur enthousiasme, tout comme les Bretons venus représenter fièrement leur région.

Le dimanche matin un château, tiré de la cité de Camelot, a permis aux enfants de profiter du beau temps revenu. Des sonneurs assuraient l'ambiance Celte.

L'association de commerçants ANACTI a alors procédé au tirage au sort des superbes lots de la tombola, et dans le même temps les enfants pouvaient remettre leurs



réponses au jeu des vitrines sur les Bretons célèbres : nous n'avons eu que des gagnants. Nous vous espérons encore plus nombreux la prochaine fois, alors à bientôt !



FINALE DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Pour l'occasion, le Comité des Fêtes avait fait installer un écran géant sur la place du Marché pour suivre avec enthousiasme le match.



DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

- SARL «La Griotte»
Rénovation d'une façade commerciale
58, Avenue de la République
- Monsieur Régis ARCHET
Création d'une piscine enterrée
1bis, Chemin de la Ruelle à Gaillard
- Monsieur Serge BARAER
Abri de jardin - 51, Rue du Docteur Grellière
- Monsieur Jacques COMMISSAIRE
Ravalement - 8, Rue du Docteur Bertrand
- Monsieur Denis MAGOT
Mur de clôture
14 ter, Rue des Cent Arpents
- Madame Martine MUSSINI
Changement du portail
12, Rue des Soupirs
- Monsieur Jean-Yves THABORE
Réfection de la terrasse, ravalement et création d'une rampe d'accès
34, Rue de Villancy
- Monsieur Philippe GUIDEE
Pose d'une fenêtre de toit
69, Grande Rue
- Monsieur Nicolas LE CORPS et Madame Dorothee BRUNE
Changement de fenêtre et agrandissement
13, Rue du 8 mai 45
- Monsieur Claude VENANT
Clôture 1, Rue saint Simon
- M.M.A
Réfection de façade commerciale
24, Place du Marché
- Monsieur Pedro PACHECO
Clôture
38, Route de Saint Germain
- Madame Françoise DUBURQUE
Remplacement des menuiseries
29, Grande Rue
- SCI 17, Grande Rue - Ravalement
17, Grande Rue
- Monsieur TREMELOT
Modification d'une ouverture
12, Allée de la Pierre Sauteuse
- Monsieur Joseph PIEROTTI
Ravalement - 5, Avenue de la République

LE CARNET

NAISSANCES

- DECOURCELLE Sarah, Aude, Lili
LE CHESNAY 04 avril 2006
- OTTO Julia
VERSAILLES 19 avril 2006
- VILOTTE Célia
LE CHESNAY 22 avril 2006
- HAY Fanny, Emmanuelle
RAMBOUILLET 27 avril 2006
- DENIEL Louis, Adrien, Clément
PARIS 12 6 mai 2006
- INGLEBERT Juliette
POISSY 12 mai 2006
- DEVLESCHOUDERE Tom, Thibaut
POISSY 5 juin 2006
- SABOULARD-LUGUET Henri-Gabriel,
Octave VERSAILLES 6 juin 2006
- RENALDO Laura, Sylvie
RAMBOUILLET 18 juin 2006
- DEBAS Ely, France, Denise
VERSAILLES 17 juin 2006
- CHEVALIER Gabrielle, Lou
LE CHESNAY 23 juin 2006
- GUREGHIAN-GOLFIER Gabriel Julien Aram
Théo POISSY 2 juillet 2006
- HUET Matthieu
RAMBOUILLET 21 juillet 2006
- LEGUY Loan, Kali
LE CHESNAY 21 juillet 2006

- DUMAS Louna, Léa, Jeanne, Apea
VERSAILLES 20 juillet 2006
- DI-MASCIO Ambre, Mérielle
VERSAILLES 28 juillet 2006
- DUCROCQ Mathis, Paul, Daniel
LE CHESNAY 28 juillet 2006
- BOURIEZ Wesley, Michel
RAMBOUILLET 20 août 2006

MARIAGES

- Jonathan, Michel MAILLOT et Angélique,
Suzanne, Paulette PEIGNEY 13 mai 2006
- Marc Yves Marcel LE GONIDEC et
Nathalie, Vincente, Bernadette MATHECO-
WITSCH 27 mai 2006
- Harry, Daniel APRELON et Géraldine,
Marie-France TRÉFEIL 10 juin 2006
- Manuel DE SOUSA BARROS et Isabelle,
Alette, Françoise JULIEN 17 juin 2006
- Pascal, Jacques NOËL et Delphine RAULT
24 juin 2006
- Thierry, André, Jacques LANGLADE et
Nathalie, Suzanne PERRIER 1^{er} juillet 2006
- Thierry, Hervé, Loïc GANNÉ et Karine,
Ginette, Jeanne MORO 1^{er} juillet 2006
- Benoît, Paul, Marc, Marie, Joseph
COUGARD et Caroline, Stéphanie MÉRAT
7 juillet 2006
- David, Pierre, Arthur MACQUET et Ingrid,
Anouchka, Sonia LEVERRIER 8 juillet 2006
- Vincent, Paul, Joseph ROYON et Carine,
Cynthia GIFAL 8 juillet 2006

- Cédric, Charles-Albert DESJACQUES et
Audrey, Céline LEJEUNE 13 juillet 2006
- Christian, Lucien, Raymond YVON et
Nathalie, Andrée, Marcelle BECHE
22 juillet 2006
- Gilles, René SCHERER et Josseline,
Yvonne, Jeannine BONNY 26 juillet 2006
- Olivier, Lucien NEAUD et Christelle, Kathy,
Patricia RIOURY 26 août 2006
- Michel, Hugues, Jean RÉMION et Michèle
BOTHOREL 30 août 2006
- Frédéric, Paul, François DUCROCQ et de
Karine, Cécile ROBERT 2 septembre 2006

DÉCÈS

- Pierre, Alfred BERNARD (70 ans)
Mantes la Jolie 6 mai 2006
- Jacques, Emile BAREILLE (85 ans)
Le Chesnay 9 mai 2006
- Jocelyne, Renée, Gilberte TANGUY épouse
SOULIÉ (63 ans) Le Port Marly 2 juin 2006
- Lucie, Joséphine FOUTEL veuve PEETERS
(86 ans) Jouars-Pontchartrain 3 juillet 2006
- Jeanne, Pierrette BATHIER veuve
LORIEUX (83 ans) Tallinn (Estonie)
23 juin 2006
- Andrée, Marcelle HERRMANN (50 ans)
Neauphle le Château 25 août 2006
- Marthe, Alexandrine, Françoise AINAULT
veuve L'HERMITTE (86 ans) Versailles
21 août 2006

CANISAC

Après plusieurs mois de travail, voici le projet mis en place par le conseil des enfants.

Chaque propriétaire de chien pourra ramasser les déjections de son animal de compagnie et contribuer à garder Vic-sur-Seille propre.

Pour ceux et celles qui souhaitent utiliser les pinces, veuillez vous adresser à la mairie.

C'est gratuit! Et cela marche ! »

Mais cela marche à Vic-sur-Seille (c'est où ?, vérifiez sur le net !), moins bien à Neauphle-le-Château. Pourtant nous en avons installé. Et constaté :

Mardi 18h45, devant la mairie à l'heure où les bêtes vont boire, le chien emmené par sa maîtresse fait ce qu'il a à faire, elle observe et s'en va sans voir le canisac.

Mercredi 10h21, même lieu, le beau chien court de rosier en rosier, s'exécute, Monsieur revient en passant à 2m du distributeur sans le voir.

Certes nous n'avons pas de pinces, mais des sacs, des poubelles, mais pas de lunettes pour



les propriétaires. Vous savez vos chiens s'habitueront facilement au ramassage de leurs déjections. Et nos trottoirs et rues seront plus nets.

Vous connaissez tous l'expression « C'est pas fait pour les chiens ».

Elle se vérifie ici aussi : c'est fait pour les maîtres. A moins que vous le leur ayez appris, et dans ce cas le cirque vous est ouvert.

Merci de nous aider à tenir votre ville propre.

Alain Jund



DERNIÈRE COLLECTE DES DÉCHETS VERTS LUNDI 4 DÉCEMBRE 2006.

NOUS VOUS RAPPELONS LES JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES : MARDI ET VENDREDI

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

16 & 17 SEPTEMBRE

Marc Leroy a commenté la traditionnelle visite de Neauphle, à laquelle participèrent une quarantaine de personnes, visite prolongée par celle du clocher et de l'église. Tout ceci se termina par une petite audition d'orgue.

Le samedi dans l'après-midi six ateliers d'artistes de Neauphle : R. Aron et N. Miel (peintres), Alféra (peintre) et P. Brengel (luminaires), A. Heitz-Krantz (peintre), D. Matha (sculpteur) et J. Cuvelier (sculpture et vitraux), K. Chaplet (peintre et illustratrice) et P. Chaplet (peintre et graveur), et P. Hirsch (photographe) ont ouvert leurs portes au visiteurs qui vinrent nombreux (une moyenne de 80 par atelier). On peut dire que cette première fut un succès.



LES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 9 MAI 2006

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du lundi 27 mars 2006.

FORMATION DU JURY D'ASSISES FORMATION 2007

Le tirage a donné les résultats suivants : Madame Catherine, Françoise, Flavie BONNEL Epouse MANCAUX • Madame Brigitte, Marie WAUTIER Epouse SOURISSE • Madame Catherine, Monique CHEVALLIER • Madame Jeanne COSTE Epouse BURGOS • Monsieur Pierre LALAU-KERALY • Mademoiselle Audrey ERARD

ACQUISITION D'UN TERRAIN

Acquisition d'un terrain attenant au local du service technique, situé 53, avenue de la République - Parcelle N° A 2738 - d'une contenance de 1 095 m² appartenant à la SARL Immobilière de Villancy, 1 Chemin Pierreux pour un montant de 160 000 euros.

VENTE DE SIX LOGEMENTS A UN BAILLEUR SOCIAL

Vente du 4 / 6, place aux Herbes, d'une contenance totale de 434 m² pour un montant de 425 000 euros à l'OPIEVOY.

OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE

Si nécessaire, au moment de la réfection de la toiture de l'Eglise Saint Nicolas.

MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Afin de permettre la réalisation d'une crèche intercommunale, une modification du Plan d'Occupation des Sols (POS) - va être nécessaire.

LUNDI 28 AOUT 2006

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du lundi 9 mai 2006.

ADHÉSION DE LA COMMUNE DE VILLIERS- SAINT-FRÉDÉRIC À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES «CŒUR D'YVELINE»

À compter du 1^{er} janvier 2007, compte tenu que cette commune est limitrophe à celui de la Communauté de Communes et déjà liée à la CCCY pour la réalisation d'un PLHI et de plus engagée dans la réalisation d'une structure multi-accueil (petite enfance) intercommunale avec les villes de Jouars-Pontchartrain,

Neauphle-le-Château et l'Hôpital de Jouars-Pontchartrain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, DEMANDE auprès du Préfet des Yvelines l'adhésion de la Commune de Villiers-Saint-Frédéric à la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines au 1^{er} janvier 2007 PRECISE que le taux moyen pondéré de la Taxe Professionnelle restera celui fixé par la délibération du Conseil Communautaire du 30 mars 2005 instituant le taux de la TPU à 14.52% et fixant la période de lissage des taux à 12 ans.

DÉFINITION DES COMPÉTENCES COM- MUNAUTAIRES ET MODIFICATIONS DE STATUTS

Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale
- Schéma de secteur intégré au SCOT du pays de Houdan-Montfort
- Zone d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire, conformément au tableau «Zone d'Aménagement Concerté»
- Création et entretien des voiries déclarées d'intérêt communautaire, conformément au tableau «voirie d'intérêt communautaire»

Développement économique

- Création, aménagement de zones d'activité industrielle, tertiaire, commerciale, artisanale ou touristique
- Actions de développement économique

Politique du logement social et du cadre de vie

- Elaboration du Programme Local de l'Habitat Intercommunal
- Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées dont notamment des acquisitions de réserves foncières, des participations à la surcharge foncière liée aux opérations définies d'intérêt communautaire, conformément au PLHI
- Réalisation, gestion et entretien d'une aire d'accueil pérenne des gens du voyage

Protection et mise en valeur de l'environnement

- Collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés.

Construction, entretien et gestion d'équipements

- Gestion et entretien des structures multi-



accueil (petite enfance) de la Communauté de Communes non associatives, déclarées d'intérêt communautaire (conformément au tableau «structures multi-accueil d'intérêt communautaire» annexé à la présente délibération)

En matière de services

- Instruction au profit des communes en matière d'application de droit des sols
- Centrale d'achats, selon la liste de fournitures et services approuvés par les communes membres (conformément aux tableaux « centrale d'achat communautaire : fournitures » et «centrale d'achat communautaire : service» annexés à la présente délibération) PROPOSE les nouveaux statuts annexés à la présente délibération

MODIFICATION DES TARIFS CANTINE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2006/2007,

Le repas régulier est fixé à 3,55 euros (trois euros cinquante-cinq centimes).
Le repas exceptionnel est fixé à 4,10 euros (quatre euros dix centimes).

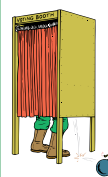
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAIS- NISSEMENT DE LA REGION DE NEAUPHLE-LE-CHATEAU - SIARNC - RAP- PORT ANNUEL

Approbation du rapport.

LYONNAISE DES EAUX - SUEZ - RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DE L'EAU

Approbation du rapport.

RAPPEL



Pour voter aux prochaines élections 2007, vous devez vous inscrire sur les listes électorales au secrétariat de la mairie AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2006.



LES BRÈVES

L'AMBITION DE LA POSTE UN SERVICE CONTEMPORAIN.

Afin de s'adapter aux nouveaux modes de vie de nombreux habitants et afin de satisfaire la clientèle travaillant à l'extérieur,
À COMPTER DU 2 OCTOBRE PROCHAIN, LE BUREAU SERA OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9 H À 12 H ET DE 14 H 30 À 18 H 30 ET LE SAMEDI DE 9 H À 12 H 30.

L'UNAFAM

(Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques), association reconnue d'utilité publique a pour objet d'aider les familles qui ont un proche atteint d'une maladie psychique. Une permanence d'écoute et d'accueil est organisée, soit à St-Nom-la-Bretèche, à la Maison des Associations, 9 route de St Germain, le 3^{ème} lundi de 17 à 19 heures (sauf vacances scolaires), soit à Plaisir à l'antenne du quartier du centre social Flora Tristan, 21 rue de la Haise, le 3^{ème} mercredi de 10 à 12 h (sauf vacances scolaires), ou sur rendez-vous au 01-34-62-86-99

LE REPAS ANNUEL DU CCAS AURA LIEU À LA M.J.P. LE JEUDI 7 DÉCEMBRE À 12 H 30. LES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS PEUVENT SE FAIRE INSCRIRE AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE. SI L'UN DES MEMBRES D'UN COUPLE N'A PAS ENCORE ATTEINT 65 ANS, IL PEUT NÉANMOINS Y PARTICIPER MOYENNANT FINANCES (SE RENSEIGNER À LA MAIRIE).

SIEMM

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Mauldre Moyenne regroupe les communes de Neauphle-le-Château et de Villiers-Saint-Frédéric. Au cours de l'année 2005 il a distribué l'eau à 2006 abonnés, dont 978 à Neauphle et desservi 5157 habitants. En 2005 ces abonnés domestiques ont consommé 276231 m³, soit une moyenne de 147 litres par habitant et par jour. A quoi il faut ajouter les 52 723 m³ des abonnés industriels ou gros consommateurs, soit un total de 328 954 m³ (+9,20% par rapport à 2004).

Le réseau représente 42 km de canalisations. Compte tenu des fuites (en partie inévitables) et des besoins des services (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs ...) le rendement a été de 70,3% (contre 74,9% en 2004). Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Sur la commune de Neauphle, un abonné domestique consommant 120 m³ paiera au 1^{er} janvier 2006, 252,40 euros, soit un prix théorique de 2,10 euros le m³. Cette somme se répartit ainsi :

	1/01/05	1/01/06	Variation
Exploitant	119,88	125,53	+4,71%
Collectivité	50,16	50,16	0,00
Agence de l'eau prélèvement	9,92	9,92	0,00
Contre valeur pollution	49,20	53,63	+9,00%
TVA	12,60	13,16	+4,44%
Total TTC (?)	241,76	252,40	+4,40%

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Corinne JUIF qui s'occupait de la comptabilité est partie vers d'autres horizons, elle est remplacée par Denis CATUTELLE qui continuera également à s'occuper de l'urbanisme.

Magali SERRE a rejoint l'équipe à l'accueil. Ginette BELLEC a pris une retraite bien méritée après de longues années de bons et loyaux services à la cantine et au Centre de Loisirs, mais son absence se fait sentir.

Arrivée de Laurent SPINASSOU au Centre de Loisirs.



PERMIS DE CONSTRUIRE

- Immobilière de Villancy
Construction de 3 maisons individuelles
Chemin pierreux
- Monsieur Laurent DEGEN
Construction d'une maison individuelle
3, Rue du Docteur Bertrand
- Monsieur Jose LOPES
Extension d'une maison individuelle
4, Rue des Cent Arpents
- Monsieur Raoul DA CUNHA
Agrandissement d'une maison individuelle
48, route de Saint Germain
- Monsieur David DA CUNHA
Construction d'une maison individuelle
Chemin pierreux
- Monsieur REISSER
Construction d'une maison individuelle
Chemin pierreux
- Monsieur Fabrice BOULANGER
Garage
5, Chemin de la Fontaine de Launay
- Monsieur Michel MOUGINOT
Extension d'une maison individuelle
2, Rue Louis Phélypeaux
- Monsieur Olivier CREPIN
Abri voiture
32bis, Rue Voltaire

ADMR DE MÉRÉ

RECHERCHE :

- des bénévoles pour visiter les personnes âgées, constituer les dossiers et renforcer le lien social,
- des aides à domicile possédant un véhicule pour ménage, repassage, courses, préparation des repas ou aide à la toilette (selon qualification).

Adresser les candidatures à ADMR de Méré et environs, 1, sente de l'Abbaye, 78490 Méré.
Tél : 01-34-86-93-90

REGARDS SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château - Directeur de la publication : Nicole GIRAULT
Conception et réalisation : Arc'ad+ 01 30 21 50 50 - Photo couverture : 2M Image